

SENTRY ALERT

Élections en RDC : reports et signaux d'alarme

Par The Sentry
Septembre 2018

Résumé

Actuellement, des élections sont programmées en République démocratique du Congo (Congo) pour décembre 2018. Voilà maintenant près de deux ans que ces élections sont reportées, alors que le mandat de Joseph Kabila est officiellement expiré depuis décembre 2016. Le 8 août dernier, le ministre congolais de la Communication et des Médias, Lambert Mende, a annoncé que le président Joseph Kabila ne briguerait pas de nouveau mandat. Par ailleurs, il a nommé l'ancien ministre de l'Intérieur, Emmanuel Ramazani Shadary, comme candidat officiel de la coalition au pouvoir au Congo. Si cette déclaration récente de la coalition constitue un pas important, de nombreuses préoccupations demeurent quant aux aspects techniques et politiques du processus électoral. En réalité, la crédibilité des élections au Congo – et celle du gouvernement en particulier – tiendra à bien plus qu'au seul nom du candidat en lice pour les présidentielles.

Jusqu'à présent, la préparation des élections aura été marquée du sceau de l'adversité : reports multiples, manque de transparence et allégations de corruption, violations éthiques, et intrusion supposée du gouvernement dans les aspects techniques des préparatifs. Le présent rapport explore une série de faits alarmants relatifs au processus électoral, notamment des allégations de corruption dans l'attribution de contrats liés aux inscriptions sur listes électorales, un manque de transparence dans la gestion financière de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), des questions restées en suspens quant à l'intégrité des listes électorales, et enfin la présence de failles de sécurité dans les machines à voter électroniques. Pris ensemble, ces facteurs mettent sérieusement en doute la crédibilité du processus électoral et, plus largement, interrogent sur la possible manipulation passée et présente de certains aspects techniques.



D'après certaines informations parues dans la presse, des fonctionnaires de la CENI auraient favorisé certaines entreprises durant la préparation des élections, et ce de manière intentionnelle et par intérêt financier propre. Aux dires des représentants d'une société privée ayant participé au processus d'inscription électorale, la CENI aurait délibérément recherché une procédure onéreuse et techniquement complexe pour retarder le calendrier des élections. En outre, l'équipe The Sentry a passé au crible des correspondances d'entreprise révélant que Léonard She Okitundu, ministre des Affaires étrangères, aurait rencontré des représentants de la multinationale de sécurité numérique Gemalto SA, et ce, avant l'ouverture officielle d'un appel d'offres pour des kits d'inscription biométrique des électeurs. C'est finalement Gemalto qui remportera le contrat.

Les correspondances entre la CENI et plusieurs acteurs commerciaux, de même que les décisions rendues par une autorité de régulation congolaise au sujet d'un différend commercial, soulèvent une question : la CENI a-t-elle fait pression pour que Gemalto suspende ses relations avec son sous-traitant original. Pour les représentants d'une entreprise mêlée au contentieux, l'acte de Gemalto s'expliquerait au moins en partie par les intérêts pécuniaires de fonctionnaires de la CENI. Du reste, il offrirait à celle-ci un contrôle plus direct sur le processus d'inscription électorale en raison de sa proximité avec le nouveau sous-traitant. Si au départ, la CENI estimait que l'inscription des électeurs sur les listes électorales était réalisable en trois mois, la procédure s'est finalement étalée sur une période approximative de 18 mois Suite à la décision de la CENI de mettre en place une méthode d'inscription biométrique aussi complexe que coûteuse. Pour les observateurs, notamment les acteurs commerciaux privés ayant participé au processus électoral, l'ensemble de ces facteurs aurait contribué aux attermoissements du calendrier électoral.

Aujourd'hui, le processus électoral reste marqué par un manque de transparence significatif. Les lanceurs d'alerte et les groupes locaux de la société civile émettent des craintes devant l'opacité financière de la CENI, de l'établissement des budgets aux versements de fonds, en passant par des transactions suspectes sur des comptes bancaires détenus en son nom. En dépit de demandes répétées, son président Corneille Nangaa a refusé de soumettre les listes électorales à un audit indépendant, et ce malgré l'inclusion sur ces listes de près de 17 % d'électeurs aux empreintes digitales non discernables – un pourcentage anormalement élevé d'après les experts techniques. La CENI a également rejeté les appels à un examen technique des machines à voter, dont certains proposent l'utilisation au prochain cycle électoral malgré la méfiance qui les entoure et les failles de sécurité significatives constatées, comme The Sentry l'a récemment rapporté. D'après plusieurs documents des Nations Unies examinés par The Sentry, la CENI refuserait de divulguer des informations à des fonctionnaires de l'ONU cherchant à fournir un soutien logistique à la distribution d'équipements électoraux, ce qui compliquerait la capacité de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à accompagner le déploiement de ces équipements dans des délais opportuns.

Ces signaux d'alarme suscitent de réelles préoccupations quant à l'intégrité constamment menacée du processus électoral. Ils soulignent également la nécessité de renforcer la pression financière sur le gouvernement de Joseph Kabila et ses facilitateurs internationaux, et ce dans un double objectif : garantir une transition démocratique crédible et pacifique en 2018, et jeter les fondements d'un gouvernement transparent et responsable.



Recommandations

L'approche actuelle, qui consiste essentiellement en de longues périodes d'inaction ponctuées de courtes poussées répressives, est une stratégie perdante. Certes, plusieurs signes semblent indiquer que des élections auront bien lieu en décembre. Pourtant, de nombreux dangers continuent de planer sur la préparation des élections, laissant entrevoir un manque de volonté politique persistant à l'égard d'une passation de pouvoir crédible et transparente. L'intensification de la pression financière peut et doit faire plus qu'encourager simplement la tenue d'élections sans Joseph Kabila en 2018. Elle doit servir à garantir un processus démocratique crédible, étape essentielle pour poser de nouvelles bases et tourner la page de ces décennies de corruption et de mauvaise gouvernance qui ont accablé le peuple congolais. La communauté internationale doit accentuer puis maintenir la pression financière sur le régime de Joseph Kabila, sous la forme de sanctions de réseau et aussi des actions contre le blanchiment d'argent tant pour assurer des élections crédibles en décembre que pour refondre ce système kleptocratique violent.

Plus particulièrement, les États-Unis, l'Union européenne et le Conseil de sécurité des Nations Unies doivent :

- Imposer des sanctions ciblant le réseau de Joseph Kabila, en particulier les membres influents de son cercle rapproché et les entreprises qu'ils contrôlent. Ces sanctions doivent notamment inclure les conseillers financiers de haut rang, les membres de la famille du président et les facilitateurs commerciaux.
- Combiner des mesures punitives avec des mesures d'incitation diplomatiques, en corrélant la levée des sanctions avec des éléments clés du processus électoral et l'augmentation de transparence et responsabilité pour la gestion des fonds publics comme : un audit citoyen complet des listes électorales, un accès équitable des partis de l'opposition aux médias d'État durant la campagne, le respect des libertés de réunion et d'expression des groupes de l'opposition et de la société civile, la fin des actes de répression violente et d'intimidation contre les manifestants et les militants, la remise en liberté des prisonniers politiques, et enfin l'abandon des technologies de vote électronique au profit des bulletins papiers, et la conduite d'un audit comptable et financier indépendant de la Gécamines, compagnie minière détenue par l'État.
- Renforcer l'application des sanctions existantes.

Les États-Unis, l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et le Conseil de sécurité des Nations Unies doivent :

- Élaborer une stratégie diplomatique coordonnée pour non seulement intensifier la pression régionale et internationale afin que Joseph Kabila organise une transition démocratique crédible, mais aussi pour offrir à ce dernier une stratégie de sortie.
- Coordonner la communication publique autour des réussites et des échecs du gouvernement congolais dans l'atteinte d'indicateurs électoraux de référence, ainsi que les conséquences qui doivent en découler.



L'Union européenne doit :

- Modifier ses sanctions contre le Congo pour cibler les individus corrompus, notamment par l'ajout de critères de désignation comme le détournement de biens de l'État, l'expropriation de ressources privées dans un intérêt personnel, la corruption liée aux marchés publics ou à l'extraction de ressources naturelles, ou encore les pots-de-vin et le transfert ou la facilitation du transfert des produits de la corruption.

Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit :

- Modifier la liste des critères de sanctions contre le Congo pour y ajouter 1) l'obstruction du processus démocratique, 2) la participation à des activités financières illicites, y compris la corruption.

L'Union africaine et le Conseil de sécurité des Nations Unies doivent :

- Adopter une résolution forte exigeant une transition démocratique crédible et transparente au Congo, dans la lignée de l'accord du 31 décembre 2016 dit « Accord de la Saint-Sylvestre ». La résolution doit également exiger l'adoption de mesures tangibles par les cellules régionales de renseignement financier pour mettre en œuvre les directives du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, en mettant notamment l'accent sur le blanchiment des produits de la corruption.

Les États-Unis doivent :

- Prendre des mesures spéciales alignées sur l'USA PATRIOT Act et les directives d'autres autorités œuvrant dans la lutte contre les institutions financières impliquées dans le blanchiment des produits de la corruption au Congo.
- Renforcer l'engagement des membres haut placés du gouvernement congolais.
- Poursuivre les efforts de communication publique dénonçant l'opacité et les actes de répression violente caractérisant le processus de préparation électorale.
- S'appuyer sur le Département d'État, et sur les textes de loi existants comme la proclamation présidentielle 7750, pour interdire la délivrance de visas pour motif de corruption aux membres influents du cercle de Joseph Kabila, y compris parmi sa famille, ses collaborateurs proches et ses associés financiers.

La communauté des donateurs doit :

- Financer et soutenir les efforts des groupes de la société civile œuvrant pour le respect du processus électoral, mais aussi augmenter l'aide aux groupes de la société civile qui soutiennent le processus démocratique.

